|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Laboratoire de la santé des végétaux Unité BVO | Convention de preuve | AEN07140ver01Date d’application : 07/12/2023 |

Madame, Monsieur,

L’unité de bactériologie, virologie et détection des OGM (BVO) propose de transmettre les rapports d’analyse par voie électronique, en lieu et place de l’envoi par voie postale afin de réduire les délais d’envoi et de faciliter leur transmission. Ces rapports électroniques sont en tous points identiques aux rapports transmis par voie postale.

**Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce formulaire et de nous le retourner signé à l’adresse suivante, de préférence par email :** lsv.UBVO@anses.frou par voie postale à LSV – unité BVO, 7 rue Jean Dixméras 49044 ANGERS Cedex 01.

|  |
| --- |
| **A COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR (destinataire des résultats)** |
| Nom / Organisme :       |
| Adresse :       |
| Code Postal :       | Ville :       |
| **Email (une seule adresse, de préférence adresse générique ou institutionnelle pour l’envoi de tous les résultats liés à votre organisme):**       | Tél :       |

|  |
| --- |
| **RESPONSABILITÉ / ENGAGEMENT DU LABORATOIRE** |
| Le laboratoire s’engage à garantir la confidentialité, l’intégrité et l’authenticité des rapports d’analyse par les moyens suivants : * Transmission des rapports d’analyse au format PDF via un lien à télécharger contenu dans un courrier électronique envoyé à l’adresse e-mail mentionnée ci-dessus (lien valide pendant 6 mois). L’adresse mail d’expédition est celle de la personne qui procède à l’envoi du rapport d’analyse dans le logiciel de gestion du laboratoire (sous le format prénom.nom@anses.fr).
* Les rapports d’analyse sont approuvés (autorisation d’envoi) par un signataire autorisé via le logiciel de gestion du laboratoire. Ainsi, les rapports comportent l’identification du signataire, sa fonction et une mention indiquant que les rapports d’analyses ont été validés via l’application informatique du laboratoire en lieu et place d’une signature.
* Conservation à titre de preuve des rapports d’analyse dans un outil de gestion électronique des documents selon la durée d’archivage interne du laboratoire.
 |

|  |
| --- |
| **RESPONSABILITÉ / ENGAGEMENT DU DEMANDEUR** |
| * J’accepte les conditions d’envoi, d’émission et de conservation des rapports d’analyses, énoncées ci-dessus.

Je reconnais la force probante du rapport d’analyse sous format PDF au même titre qu’un rapport d’analyse papier.* J’accepte à titre de preuve la date d’envoi du fichier PDF et son n° d’identification tel qu’il ressort du système du laboratoire.
* Je reconnais que le laboratoire ne peut être tenu pour responsable pour tout problème survenant lors du transfert électronique du document compte tenu des risques inhérents à toute connexion et transmission internet (ex : perte de courriers, problèmes messagerie, défaillances du fournisseur d’accès, etc.)
* Je m’engage à communiquer tout changement d’adresse e-mail par la présente convention de preuve signée (disponible sur le site internet de l’agence).
 |

|  |
| --- |
| **PRISE D’EFFET** |
| L’envoi des rapports d’analyses par voie électronique ne pourra être pris en compte qu’à réception de ce document signé. Elle prendra fin sur demande explicite du client formulée par courrier signifiant le renoncement à la transmission de rapports par courrier électronique. |

|  |
| --- |
| **VALIDATION PAR LE DEMANDEUR**  |
| Date :      /     /      | Nom :       | Signature : |